

Le financement associatif et/ou caritatif de la recherche en sciences de la vie

Depuis sa création (le 14 novembre 1888), l'Institut Pasteur, fondation reconnue d'utilité publique, a toujours pu bénéficier de la générosité de donateurs (célèbres ou anonymes) qui l'ont ainsi accompagné dans toutes les étapes de son développement (*via* l'élargissement du champ de ses recherches).

A l'origine, essentiellement le fait d'individus (sous forme de legs ou de dons), cette générosité s'exprime aussi aujourd'hui dans le cadre du mécénat d'entreprises.

Par le Professeur Alice DAUTRY* et Sylvain COUDON**

Reconnu dans le monde entier pour la qualité de ses recherches, l'Institut Pasteur bénéficie d'un modèle de financement original mêlant crédits publics et fonds privés, ces derniers étant le produit de la générosité du public et de la valorisation de ses travaux *via* la commercialisation de brevets ou la mise à disposition d'expertises.

Ce modèle lui permet de travailler en étroite partenariat tant avec les pouvoirs publics et les institutions européennes ou mondiales qu'avec les grandes fondations, les universités ou encore des industriels. Pour l'Institut Pasteur, ce modèle est surtout le garant de sa réactivité, de sa capacité à conduire sa propre politique scientifique et de l'indépendance de ses chercheurs.

Ce modèle a été pensé par Louis Pasteur, qui a choisi de faire de l'Institut qui porte son nom, une fondation reconnue d'utilité publique.

Depuis cent vingt-cinq ans, toutes les avancées scientifiques réalisées par l'Institut Pasteur sont étroitement liées à la générosité d'entreprises et de particuliers qui écrivent une sorte de biographie parallèle de cette institution. Leur confiance est à l'origine de bien des avancées réalisées et, souvent, leur soutien a permis de

dynamiser une voie de recherche entièrement nouvelle. Nous nous proposons de faire un retour sur cette histoire.

LES GRANDES SOUSCRIPTIONS

Le 6 juillet 1885, un jeune Alsacien du nom de Joseph Meister, mordu quatorze fois aux jambes par un chien enragé, est sauvé d'une mort certaine grâce à la vaccination antirabique mise au point par Louis Pasteur. Cette thérapie, qui permet de lutter contre « la maladie qui répand la terreur », est accueillie comme un véritable miracle ; elle donne à celui qui a réussi à vaincre cette maladie un prestige considérable. La nouvelle se répand comme une traînée de poudre ; les personnes contaminées par la rage viennent de toute la France et de l'étranger se faire soigner à Paris. Les

* Directrice générale de l'Institut Pasteur.

**Directeur de la communication et du mécénat, Institut Pasteur.

locaux parisiens dont dispose Louis Pasteur sont trop exigus ; il exprime alors le souhait de créer un établissement dédié aux vaccinations antirabiques afin d'accueillir et de soigner dignement tous les malades contaminés par la morsure d'un animal contaminé. Décision est donc prise (par l'Académie des Sciences) d'organiser une souscription publique qui permettra de financer la construction d'un établissement consacré à la vaccination contre la rage. Un vaste élan de générosité non seulement national, mais également international, incite les pouvoirs publics, mais aussi et surtout - les particuliers à apporter leur contribution, ce qu'ils firent non sans enthousiasme. Le Tsar de Russie, le Bey de Tunis, l'Empereur du Brésil (un homme de grande culture très intéressé par la science de son temps et ami de Pasteur), Mme Boucicaut, propriétaire des magasins du Bon Marché, et de très nombreux anonymes de différentes parties du monde alimentèrent cette souscription (gens fortunés comme gens modestes, tous participant).

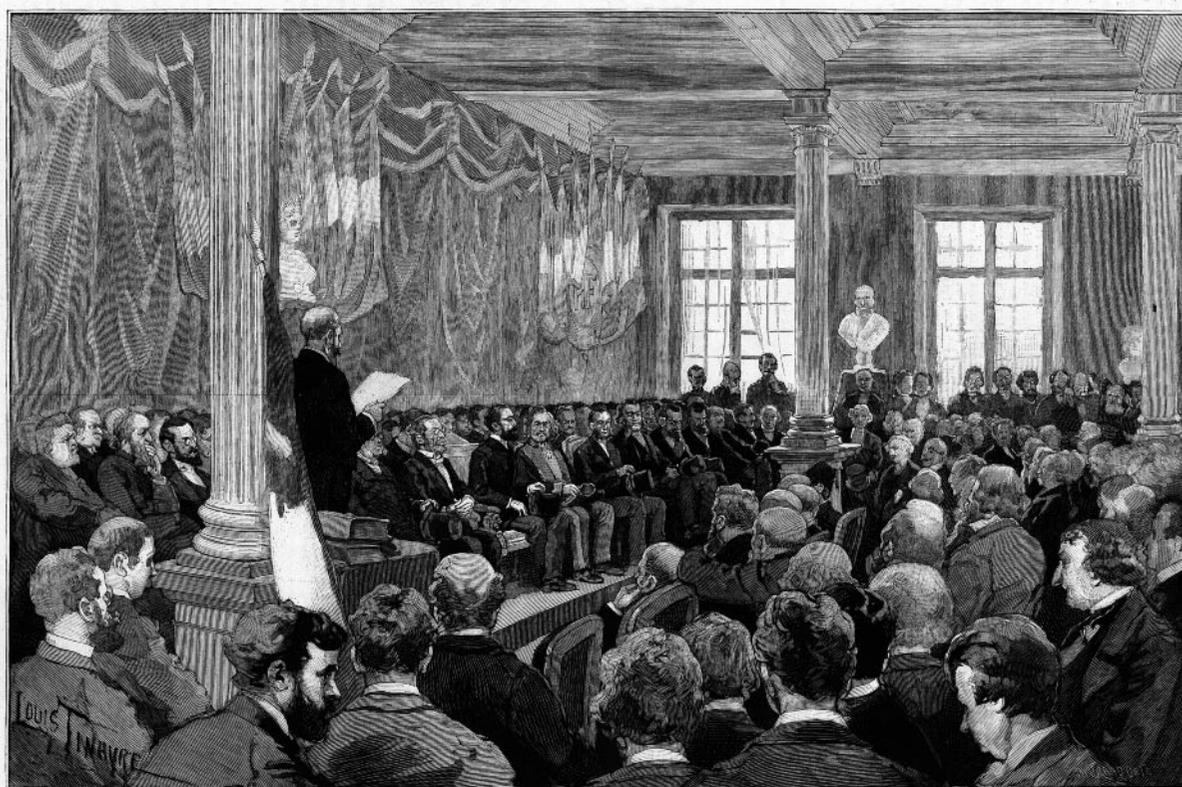
Jules Renard décrit une rencontre entre Louis Pasteur et Madame Boucicaut, dans son Journal :

Pasteur se présente chez Mme Boucicaut, la propriétaire du Bon Marché. On hésite à le recevoir. « C'est un vieux Monsieur », dit la bonne. « Est-ce Pasteur de la rage des chiens ? ». La bonne va demander. « Oui », dit Pasteur. Il entre. Il explique qu'il va fonder un institut. Peu à peu, il s'anime, devient clair, éloquent. « Voilà pourquoi je me suis imposé le devoir d'ennuyer les personnes charitables

comme vous. La moindre obole... » - « Mais comment donc ! », dit Madame Boucicaut avec la même gêne que Pasteur. Suivent des paroles insignifiantes. Elle prend un carnet, signe un chèque et l'offre, plié, à Pasteur. « Merci, Madame ! dit-il, trop aimable ». Il jette un coup d'œil au chèque et se met à sangloter. Elle sanglote avec lui. Le chèque était d'un million [de francs de l'époque].

A ces donateurs célèbres s'ajoute une longue liste d'« anonymes » qui contribuent eux aussi à l'édification de l'Institut Pasteur, et dont les noms sont consignés dans les nombreux volumes de la liste de souscription précieusement conservés jusqu'à ce jour. On y trouve de simples garçons de course ou de café, des dentelières et des gantières, mais aussi tous les hommes d'une brigade de gendarmerie du Jura. Par discrétion, on note, dans ces registres, la profession de « facteur » pour désigner les braconniers. De modestes retraités y côtoient des viticulteurs, des aristocrates, des fonctionnaires, des médecins, des notaires...

Le 14 novembre 1888, lors de l'inauguration de l'Institut Pasteur en présence du Président Sadi Carnot, Louis Pasteur, très ému (et affaibli physiquement par sa deuxième attaque) cède la parole à son fils pour lire le discours qu'il a rédigé, un discours qui commence par un hommage à tous les donateurs : « La voilà donc bâtie, cette grande maison dont on pourrait dire qu'il n'y a pas une pierre qui ne soit le signe matériel d'une généreuse pensée. Toutes les vertus se sont cotisées pour élever cette demeure au travail (...). Notre



PARIS. — INAUGURATION DE L'INSTITUT PASTEUR EN PRÉSENCE DE M. LE PRÉSIDENT CARNOT. — M. GRANCHET PRONONCE SON DISCOURS. — (D'après nature, par M. L. TINAYRE.)

© coll. KHARBINE-TAPABOR

Inauguration solennelle de l'Institut Pasteur le 14 novembre 1888, en présence du Président Sadi Carnot.

Institut sera à la fois un dispensaire pour le traitement de la rage, un centre de recherche pour les maladies infectieuses et un centre d'enseignement pour les études qui relèvent de la microbi(ologi)e (...) Je dirai que deux lois contraires sont aujourd'hui en lutte : une loi de sang et de mort qui, en imaginant chaque jour de nouveaux moyens de combat, oblige les peuples à être toujours prêts pour le champ de bataille et une loi de paix, de travail, de salut, qui ne songe qu'à délivrer l'homme des fléaux qui l'assiègent... Laquelle de ces deux lois l'emportera sur l'autre ? Dieu seul le sait. Mais ce que nous pouvons assurer, c'est que la Science française se sera efforcée, en obéissant à cette loi d'humanité, de reculer les frontières de la vie.

1894, à l'hôpital Necker (de Paris), c'est l'année où sont prodigués les premiers traitements contre la diphtérie par l'équipe pasteurienne des Dr Roux, Martin et Nocard. De tous les horizons, on vient se renseigner à l'Institut Pasteur sur cette médication miracle du « croup » qui permet de réduire de moitié les ravages causés par cette maladie parmi les jeunes enfants européens. La technique de sérothérapie mise au point à l'Institut Pasteur (une technique novatrice), permet de soigner les malades par l'injection de sérums provenant de chevaux immunisés contre le poison diphtérique.

Bientôt, on ne parle plus que de la sérothérapie. Reste une crainte : où se procurer, en cas de maladie, le précieux sérum ? Les quelques chevaux en réserve à l'Institut Pasteur ne sont manifestement pas assez nombreux.

Le journal *Le Figaro* décide alors d'ouvrir une souscription nationale ; il appelle ses lecteurs à se mobiliser. Cette campagne obtient un immense succès : elle procure un million de francs or à l'Institut Pasteur. Dans son annexe de Marnes-la-Coquette, l'Institut Pasteur produira jusqu'à 30 000 litres de sérums thérapeutiques par an pour lutter non seulement contre la diphtérie, mais aussi contre le tétanos, la peste et les venins de serpents, permettant ainsi de faire face aux épidémies subites ou à tout événement pouvant survenir en France, comme en tout point du globe.

QU'EN EST-IL, AUJOURD'HUI ?

Les souscriptions n'ont en réalité jamais cessé, mais elles ont pris la forme plus moderne d'une collecte directe, par courrier, auprès des centaines de milliers de donateurs fidèles qui ont fait le choix de financer les travaux de l'Institut.

La sollicitation directe par courrier permet de mieux s'adapter au rythme de chaque donateur, de le contacter quand il le désire ou de lui proposer le prélèvement automatique, plus efficace, car plus régulier et moins coûteux.

Membre fondateur du Comité de la Charte, l'Institut Pasteur veille tout particulièrement à la qualité de ses

actions de collecte, apportant à ce titre beaucoup d'attention à l'accueil réservé à chaque donateur, ainsi qu'à la transparence dans l'utilisation des fonds qui lui sont confiés (Fondation reconnue d'utilité publique, l'Institut Pasteur adresse à chaque donateur un reçu fiscal qui permet à ce dernier de bénéficier d'une réduction de son imposition sur ses revenus correspondant à 66 % du montant de son don, dans la limite de 20 % de ses revenus imposables).

DE « GRANDS » DONATEURS

A l'orée du XX^e siècle, les sérums et les vaccins pasteurien remportent de brillantes victoires sur plusieurs bactéries. Mais ils semblent dépourvus d'effet sur les maladies causées par des spirochètes (syphilis) et sur les parasites.

A l'Institut Pasteur, la générosité prend le visage de deux femmes, la Baronne Hirsh et Mme Lebaudy (qui tint à rester anonyme toute sa vie durant). Leur soutien financier va permettre la construction du bâtiment de chimie et de l'hôpital Pasteur. L'association, en un même lieu, d'espaces cliniques et de laboratoires de recherche va agir comme un formidable levier pour le bien-être public dans notre pays en favorisant l'essor de traitements anti-infectieux. Ainsi, dans les laboratoires du service de chimie, E. Fourneau, J. et Th. Tréfoüel et F. Nitti mettent en lumière l'action de ces médicaments.

A l'hôpital Pasteur, les infectieux sont soignés par des dérivés de l'arsenic ainsi que par des sulfamides et des sulfones. Les soins, gratuits, sont donnés suivant les consignes pasteuriennes de prophylaxie et d'isolement des malades. Véritable révolution pour l'univers hospitalier, ces consignes suscitent de nombreuses controverses. Mais elles finiront par être adoptées par tous les hôpitaux accueillant des malades souffrant de maladies infectieuses.

Sous le couvert de l'anonymat, Madame Lebaudy finance la construction et assure entièrement le fonctionnement de l'Hôpital Pasteur, jusqu'à son décès (en 1917). Le *trust* londonien qu'elle a constitué poursuivra son œuvre après sa disparition, jusqu'en 1930.

A côté de laboratoires de chimie, le nouveau bâtiment abrite un outillage spécial pour l'étude de la microbie appliquée à l'agriculture et aux industries utilisant des ferments (brasseries, distilleries, chais, cidreries, vinageries, laiteries et fromageries).

Quelques années plus tard, à partir d'une souche de penicillium remise par Alexander Fleming, c'est à l'Institut Pasteur que la pénicilline sera fabriquée et utilisée pour la première fois en France ; c'est dans ce même Institut que les bases mêmes de l'antibiogramme furent posées.

Dans les années 1950, la pensée scientifique a changé et on étudie désormais les bactéries et les virus non

plus seulement en tant qu'agents infectieux, mais parce qu'ils permettent d'accéder à une meilleure connaissance des systèmes vivants. Ce sont les débuts de la virologie, une nouvelle science à développer.

Une nouvelle donatrice va marquer de sa générosité l'histoire de l'Institut Pasteur. En souvenir de son mari, qui avait été durant de longues années un des médecins chefs de l'hôpital Pasteur, Mme Darré fait (en 1953) un don à l'Institut, qui permettra la construction d'un bâtiment destiné à recevoir les laboratoires du service de virologie (en particulier pour l'étude de la poliomyélite par Pierre Lépine).

Voisin du service des virus, le service de la fièvre jaune est créé pour lutter contre le virus amaril, son agent pathogène, qui fait des ravages parmi les ouvriers participant à la construction du canal de Panama.

Le laboratoire créé grâce au don de Madame Darré abrite encore aujourd'hui une partie du département de virologie de l'Institut et porte le nom de son époux, le Dr. Darré.

Aujourd'hui, les grands donateurs sont davantage des acteurs de leur générosité que par le passé ; ils financent moins des « maisons » que des projets. A l'Institut Pasteur, ils bénéficient d'un service sur mesure, Campus Philanthropes, qui leur permet de choisir parmi les programmes de recherche de l'Institut, celui qu'ils souhaitent financer (soutien à un jeune chercheur, financement d'un équipement, d'un laboratoire...). Les conseillers mis à la disposition des donateurs veillent à comprendre au mieux leurs souhaits et à proposer à chacun d'entre eux le projet répondant à ses aspirations.

La loi TEPA (loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat) a ouvert (à partir de 2007) aux personnes assujetties à l'impôt sur la fortune la possibilité de déduire 75 % de leurs dons (dans la limite de 50 000 € de déduction). Ce dispositif a encouragé de nombreux donateurs à soutenir les programmes de recherche de l'Institut Pasteur.

LES GRANDS LEGS

Le financier M. Daniel Iffla s'installe à Paris assez jeune et, après des débuts modestes, se révèle un financier de grand talent. Il participe à toutes les grandes affaires du Second Empire, amasse une immense fortune, se fait nommer Daniel Iffla-Osiris et devient un véritable mécène. Il finance notamment un institut de sérothérapie à Nancy, un pavillon opératoire moderne à l'hôpital de la Salpêtrière, à Paris, ainsi que la statue d'Alfred de Musset érigée devant le Théâtre Français. Il contribue également à la construction de plusieurs synagogues, notamment à Paris, à Nancy, à Arcachon et à Tunis.

« Je place mon legs universel et son exécution sous l'invocation de la mémoire du grand Pasteur, une des gloires les plus pures de mon pays ».

Le legs de M. Daniel Iffla-Osiris est le plus important jamais reçu par la Fondation Pasteur, puisqu'en cette année 1907, il lui procure 36 millions de francs or.

Ce legs a des conséquences certaines sur le destin de l'Institut Pasteur puisqu'il lui donne, à un moment important de son histoire, les moyens d'assurer son avenir : acquisition de nouveaux terrains rue Dutot (l'actuelle rue du Dr. Roux), rue des Volontaires et rue de Vaugirard, des terrains qui permettront les extensions ultérieures. De plus, ce formidable soutien permet de constituer une solide dotation dont les revenus vont assurer la vie quotidienne de l'Institut Pasteur. Le legs Osiris a permis, en association avec l'Université, de créer l'Institut du Radium (connu de nos jours sous le nom d'Institut Curie). Le Dr Roux, directeur de l'Institut Pasteur, en partagera la vice-présidence avec Marie Curie. L'Institut Pasteur continue d'entretenir la tombe de M. Iffla-Osiris, une des plus célèbres du Cimetière de Montmartre.

A la fin des années 1980, l'Institut Pasteur reçoit le legs le plus médiatique de son histoire, puisque la Duchesse de Windsor le désigne comme légataire universel, en « remerciement pour la France ».

L'essentiel de cette succession réside dans une fabuleuse collection de bijoux qui font l'objet d'une vente prestigieuse, organisée à Genève (en 1987) par Sotheby's.

Ce legs considérable (d'environ 274 millions de francs) permet à l'Institut Pasteur d'équiper des laboratoires en matériels scientifiques particulièrement performants, de constituer une réserve appréciable pour assurer son avenir et, surtout, de construire deux nouveaux bâtiments. L'un, sis rue de Vaugirard, qui, consacré initialement à la biologie médicale, abrite depuis décembre 2000 un incubateur de « jeunes pousses ». Ce « BioTop » regroupe des *start-up* spécialisées dans le domaine de la biotechnologie et créées sur la base de brevets de l'Institut Pasteur. Celles-ci peuvent ainsi se développer avant de poursuivre leur activité en dehors de l'Institut.

Comme l'écrivait Louis Pasteur, « il y a la Science et les applications de la Science, liées entre elles comme le fruit à l'arbre qui l'a porté ».

L'autre bâtiment, inauguré en septembre 1994, est le Centre d'Information Scientifique. Au cœur de ce bâtiment se trouve un centre de ressources documentaires ouvert aux chercheurs du monde entier, ainsi qu'en rez-de-jardin un vaste auditorium. Ainsi, grâce à la Duchesse de Windsor, l'Institut Pasteur a créé un espace de rencontres et d'échanges qui assure la circulation de l'information scientifique dans le monde entier. Selon l'Office du tourisme et des congrès de Paris, ce lieu se place, en 2010, au 1^{er} rang des lieux scientifiques ayant accueilli des congrès et au 5^e rang pour le nombre de congressistes reçus à Paris (toutes disciplines confondues). L'Institut Pasteur est ainsi l'un des lieux les plus prisés de Paris pour l'organisation de congrès.

Aujourd'hui, les legs représentent la part la plus importante de la générosité dont bénéficie l'Institut :

ils représentent, chaque année, un montant total d'environ 50 millions d'euros. Le bureau des legs et donations de l'Institut Pasteur vient d'obtenir la norme de certification ISO 9001 (il est le premier en France). Fondation reconnue d'utilité publique, l'Institut Pasteur bénéficie d'une exonération totale au regard des frais de succession. Il peut également bénéficier de Donations Temporaires d'Usufruit, du versement de primes d'assurance-vie ou d'une donation par les héritiers (article 788 du Code général des impôts).

LE MÉCÉNAT INTERNATIONAL

Après la Seconde Guerre mondiale, on assiste à un renouveau de l'Institut Pasteur, un renouveau qui puise ses racines dans les travaux des professeurs Lwoff, Monod et Jacob, qui obtiennent le prix Nobel de Médecine en 1965 « pour leurs découvertes sur la régulation génétique de la synthèse des enzymes et des virus », venant ainsi rejoindre les cinq autres Pasteuriens lauréats de cette distinction prestigieuse : Laveran (en 1907), Metchnikoff (en 1908), Bordet (en 1919), Nicolle (en 1928) et, enfin, Bovet (en 1957). Sur la base de leurs travaux se développe la biologie moléculaire avec, là encore, la nécessité de créer de nouveaux laboratoires. Cependant, l'Institut Pasteur

connaît à l'époque des difficultés financières. De plus, la sophistication de plus en plus grande des appareils scientifiques et le coût de plus en plus élevé de la recherche semblent être un frein au développement de cette science nouvelle.

En 1972, les dons, les legs et l'aide de la Fondation André et Bella Meyer de New York vont permettre à l'Institut Pasteur de construire le bâtiment de biologie moléculaire (aujourd'hui dénommé Bâtiment Monod). Le mécénat international se développe et, pour le soutenir, l'Institut Pasteur crée des structures-relais chargées de collecter des fonds pour financer ses missions : Pasteur Foundation, à New York, et des associations au Canada, au Japon et à Hong Kong. En 2010, l'Institut Pasteur crée la Fondation Pasteur-Suisse, sise à Genève.

LES MÉCÉNATS D'ENTREPRISES

Au début des années 1980, le campus de l'Institut Pasteur se mobilise autour d'une nouvelle maladie : le sida. Début 1983, Françoise Barré-Sinoussi, Luc Montagnier et leurs collaborateurs identifient le virus VIH 1, qui est responsable de cette maladie. Cette découverte est suivie, à peine deux années plus tard, par la mise au point d'un test de diagnostic et par la découverte du VIH 2.



© Patrick Allard/REA

« Au début des années 1980, le campus de l'Institut Pasteur se mobilise autour d'une nouvelle maladie : le sida. Début 1983, Françoise Barré-Sinoussi, Luc Montagnier et leurs collaborateurs identifient le virus VIH 1, qui est responsable de cette maladie. Cette découverte est suivie, à peine deux années plus tard, par la mise au point d'un test de diagnostic et par la découverte du VIH 2 ». *Les professeurs Françoise Barré-Sinoussi et Luc Montagnier, lauréats du prix Nobel de médecine 2008. Paris, Institut Pasteur, octobre 2008.*

Contre cette maladie, l'Institut Pasteur continue de déployer de nouvelles unités et laboratoires ; en mars 1987, décision est prise de construire le bâtiment des rétrovirus (famille du VIH).

Pour ce projet, et comme à chaque moment important de l'histoire de l'Institut Pasteur, le soutien des mécènes est au rendez-vous. Les entreprises partenaires de l'Institut Pasteur, telles que Danone, la BNP, l'Oréal, Schlumberger, les Brasseries de France, Colgate-Palmolive et Nestlé, s'unissent pour constituer « un club d'entreprises » qui aidera l'Institut Pasteur sur une période de cinq ans.

Le 5 mars 1989, l'inauguration du nouveau bâtiment permet aux virologistes, immunologistes, biochimistes, biophysiciens, biologistes moléculaires et cellulaires, neuro-pathologistes et épidémiologistes de se regrouper autour des recherches sur les rétrovirus.

Aujourd'hui, le mécénat des entreprises représente la moitié des dons versés à l'Institut Pasteur. Tout en veillant rigoureusement au respect des limites fixées par la loi sur le mécénat, l'Institut Pasteur offre des possibilités de valorisation de leur mécénat aux entreprises pour permettre à leurs publics tant internes qu'externes de comprendre le sens de leur engagement en faveur de la recherche. Ainsi, nous proposons des visites de laboratoires, des conférences réalisées par des chercheurs de l'Institut ou des programmes d'activités adaptés à chaque entreprise partenaire.

Les dons versés par les entreprises sont déductibles à hauteur de 60 % de leur Impôt sur les Sociétés, dans la limite de 0,5 % de leur chiffre d'affaires.

Outre de grands groupes (Sanofi, Total, EDF, Areva, BNP-Paribas, Danone, BPE, Reckitt Benkiser), de très nombreuses entreprises de petite ou moyenne taille soutiennent l'Institut Pasteur.

Par ailleurs, l'Institut Pasteur collecte la taxe d'apprentissage au titre de son Centre d'enseignement, qui ne reçoit aucun autre soutien financier. Grâce à cela, l'Institut Pasteur forme chaque année des étudiants français et étrangers venant du monde entier, contribuant ainsi au rayonnement de notre pays.

L'Institut Pasteur, fondation privée à but non lucratif, est né d'un formidable élan de générosité d'ampleur internationale. Au fil du temps, par leur confiance, des milliers de personnes contribuent à la création et au développement de ce qui est aujourd'hui un centre unique au monde, à la pointe de la recherche non seulement sur le terrain des maladies infectieuses mais également dans le cadre des maladies génétiques, des maladies neuro-dégénératives, du cancer...

Aujourd'hui, les outils de très haute technologie utilisés par les scientifiques sont essentiels pour l'excellence des recherches de demain. Riche de ses cent vingt-cinq ans d'histoire, l'Institut Pasteur s'est lancé pour nouveau défi de construire un bâtiment consacré aux maladies émergentes, appelé à abriter dès 2012 des laboratoires pluridisciplinaires de très haute technologie qui permettront aux chercheurs de l'Institut Pasteur de continuer à assurer leur mission.

L'engagement des donateurs, légataires et des entreprises mécènes aux côtés de l'Institut Pasteur a toujours été essentiel, et il le demeure plus que jamais aujourd'hui. Il garantit à notre Institut réactivité et indépendance. Il donne des moyens supplémentaires aux chercheurs et leur permet de s'engager plus efficacement encore dans leurs travaux.

Enfin, ce soutien représente un véritable encouragement, une marque de confiance qui amène les chercheurs à donner le meilleur d'eux-mêmes. En cela, hier comme aujourd'hui, les donateurs et les équipes de l'Institut Pasteur forment une véritable équipe. A l'instar des sportifs et du public qui les encouragent et les amènent à se surpasser, les donateurs et les chercheurs repoussent ensemble les frontières de la connaissance. Ces cent vingt-cinq années faites de victoires, c'est à eux que nous les devons et nous voulons aujourd'hui, au nom de la communauté pasteurienne, leur exprimer toute notre reconnaissance.

« En avançant dans la découverte de l'inconnu, le savant ressemble au voyageur qui atteint des sommets de plus en plus élevés d'où la vue aperçoit sans cesse des étendues nouvelles à explorer » (Louis Pasteur).